

## **Emop 2023 : l'INSTAT renforce les capacités des superviseurs régionaux**

**L'institut National de la Statistique organise du 23 au 27 janvier 2023 à l'Institut National de Santé Publique (INSP) une formation initiée à l'intention des superviseurs régionaux, et des agents de collecte sur le questionnaire de base de l'Enquête Modulaire et Permanente auprès des ménages (EMOP) 2023.**

L'EMOP a connu l'innovation de la collecte assistée par ordinateur (CAPI) depuis sa troisième édition en 2014. Durant chaque édition, les questionnaires suivent des modifications, donc il est nécessaire de faire une formation au début de l'édition. C'est dans ce cadre que l'INSTAT a organisé cet atelier de formation des superviseurs et contrôleurs régionaux. « Durant cinq jours il s'agira de mettre à niveau les formateurs d'une part sur les aspects théoriques pour une meilleure compréhension de la structure des questionnaires et des concepts, d'autre part sur les aspects pratiques notamment l'utilisation des tablettes », a souligné Dr Issa BOUARE, Directeur Général Adjoint de l'Institut National de la Statistique, qui a présidé l'ouverture de cette formation.

La formation devra aussi permettre d'évaluer et capitaliser les leçons apprises des éditions précédentes de l'EMOP. Après la mise à niveau des superviseurs régionaux, ces derniers se chargeront à leur tour de la formation des agents enquêteurs et contrôleurs, qui se tiendra du 01 au 05 février 2023 dans les différentes régions concernées par l'enquête.

Notons que l'EMOP est un dispositif d'enquête permanente mis en place en 2011 par l'INSTAT avec l'appui technique et financier de la statistique Suède. C'est une enquête à quatre passages et chaque passage dure trois mois. Son objectif principal est de produire de façon régulière et permanente des indicateurs pertinents sur la situation socio-économique des ménages, données nécessaires au suivi du CSCR, des ODD et à la formulation, le suivi et l'évaluation de différentes politiques sectorielles.